

Organisons ensemble les élections des membres du comité social et économique

Objectifs

- Déterminer les seuils et calculer les effectifs pour la mise en place du CSE
- Valider les règles de négociation liées à la mise en place du CSE
- Préparer la négociation du protocole d'accord préélectoral
- Gérer la préparation des élections
- Connaître les règles de dépouillement et calculer la représentativité ainsi que l'audience des syndicats
- Appréhender les cas de contentieux électoral

Public

Dirigeant, DRH, Assistant(e) RH, Juriste en droit social et tout collaborateur amené à organiser les élections professionnelles

Pré-requis

Avoir des notions en droit social

Programme

1/ Modalités de mise en place du CSE :

- Présentation du CSE
- Détermination du seuil
- Décompte des effectifs

2/ Négociations liées à la mise en place du CSE :

- Thèmes et période de négociation
- Conditions de validité et pertinence de chaque thème de négociation

3/ Préparation des élections :

- Déclenchement du processus électoral
- Elections partielles
- Calendrier à respecter
- Etapes de la négociation du protocole d'accord préélectoral : information du personnel, invitation des syndicats, contenu du protocole, conditions de validité du protocole, conséquences de l'absence d'accord, répartition du personnel dans les collèges, répartition des sièges entre les collèges

4/ Déroulement des opérations électorales :

- Elaboration des listes électorales : les électeurs, les éligibles
- Vérification des listes de candidats : au 1^{er} tour, au 2nd tour, représentation équilibrée des femmes et des hommes
- Organisation matérielle
- Modes de vote : vote par correspondance, vote électronique
- Bureau de vote
- Propagande électorale
- Schémas récapitulatifs

5/ Résultats des élections :

- Scrutin : mode de scrutin, 1^{er} tour, calcul de la représentativité et de l'audience des organisations syndicales, 2nd tour
- Dépouillement des votes et attribution des sièges

6/ Contentieux électoral :

- Objet du contentieux
- Compétence
- Requérants
- Délais pour agir

Méthodes pédagogiques

- Illustration et mise en œuvre par des cas pratiques basés sur des cas concrets
- Échanges sur les problèmes concrets rencontrés par les stagiaires
- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation
- Un support pédagogique est mis à disposition de chaque participant

Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel

Tarif

Adhérent : 949€ HT (TVA 20%)

Non adhérent : 1 099€ HT (TVA 20%)

Durée

1 journée et demie, soit 10h de formation

Intervenant(s)

Camille DODIN,

Date(s)

SESSION

21 Jan 2027 9:00 / 17:30

22 Jan 2027 9:00 / 12:00

SESSION

03 Juin 2027 9:00 / 17:30

04 Juin 2027 9:00 / 12:00

Organisons ensemble les élections des membres du comité social et économique

SESSION

16 Sep 2027 9:00 / 17:30

17 Sep 2027 9:00 / 12:00